



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance extraordinaire du conseil municipal
le 8 décembre 2025 à 18 h 00 au 494, avenue Principale Saints-Anges

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Administration générale
 - 2.1 Adoption du budget 2026;
 - 2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028;
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance